

De la pertinence du genre pour étudier les savoirs liés à la sécurité alimentaire

Le genre est parmi les éléments qui structurent nos sociétés, de manière diverse et évolutive, mais toujours de façon significative. Cette évocation du genre comme une des variables d'analyse déterminantes en sciences sociales et humaines fait référence à différents aspects qui sont présentés dans cet article.

Tout d'abord, le genre fait le focus sur les féminités et masculinités, c'est-à-dire les caractéristiques, rôles et responsabilités qui sont valorisés pour les femmes ou les hommes dans une société donnée, à un moment donné. Par exemple, en Afrique de l'Ouest, ce sont surtout les femmes qui cultivent les aliments destinés à l'autoconsommation des ménages et ceci sur des terres qui sont mises à leur disposition, mais qui ne leur appartiennent pas. Et bien que les paysannes soient très nombreuses, les organisations paysannes sont surtout dirigées par des hommes.

Des rôles socialement construits

Ces faits découlent d'un partage des rôles et du pouvoir qui ne s'explique pas par des différences biologiques entre femmes et hommes. Il est intrinsèquement lié aux identités féminines et masculines telles qu'elles sont forgées par la culture, la tradition, l'histoire, les médias, etc., dans un contexte spécifique et à une période précise. Ces constructions sociales évoluent - il suffit de comparer les tâches, contraintes et opportunités d'une femme rurale aujourd'hui avec celles de sa propre grand-mère pour le constater - et elles varient à l'intérieur d'une société, entre les zones rurales et urbaines, entre un quartier défavorisé et un quartier résidentiel de la même ville, entre femmes et hommes de différents groupes ethniques ou religieux, entre couples de différentes générations, etc. Même au sein de groupes socio-culturels supposés "homogènes", on peut trouver, d'un foyer à l'autre, des différences de conception et de répartition des rôles entre hommes et femmes.

Des rapports sociaux asymétriques

Ensuite, le genre met l'accent sur les rapports socialement construits qu'entretiennent les femmes et les hommes, leur manière d'interagir, de négocier, de collaborer ou pas... Globalement, ces rapports

sociaux sont fortement caractérisés par des relations asymétriques et un pouvoir inégal. Ces inégalités se concrétisent à des degrés variables et sont évolutives, mais elles se manifestent presque toujours par un déséquilibre au détriment des femmes qui jouissent de moins de droits (formelle-

ment mais encore plus dans les faits), qui ont accès à moins de ressources et moins de pouvoirs décisionnels que des hommes du même groupe social. Cette asymétrie et la subordination des femmes se produisent dans un contexte où ni les femmes ni les hommes ne forment respectivement



Femmes et hommes participent à la production agricole mais elles n'ont souvent pas les mêmes droits.

Shutterstock

un groupe homogène : d'une part, il y a aussi des dominations entre femmes, par exemple entre une belle-mère et sa belle-fille (qui doit se soumettre à la mère de son mari, ce qui revient à une asymétrie entre femmes liée à leur lien respectif avec un homme). D'autre part, un homme peut se trouver dans une relation de subordination à une femme. Ce sont alors les rapports de classe socio-économiques qui dominent par rapport aux rapports de genre. Cette articulation et ce croisement des rapports sociaux de genre, de classe, d'origine ethnique, etc. sont évoqués par la notion d'intersectionnalité qui est centrale dans une approche genre. En effet, le genre est transversal à tous les autres rapports sociaux et co-constitutif des rapports de domination. À l'intérieur d'un même groupe social - comme les ouvriers et ouvrières agricoles - les inégalités de genre se manifestent par exemple par un salaire pour les ouvrières plus faible que pour les ouvriers.

La manifestation extrême de l'asymétrie des rapports de genre sont les violences qui touchent les femmes exclusivement, ou entre autres raisons parce qu'elles sont des femmes. Dans toutes les sociétés, indépendamment de la classe sociale ou d'autres facteurs sociaux, les femmes courent des risques plus importants que les hommes de subir des violences sexuelles, physiques et psychologiques, dans la sphère privée comme publique. Cette problématique universelle influence les opportunités des femmes (en termes de mobilités, etc.) et les droits dont elles peuvent effectivement jouir (tel que le droit de quitter un mari violent).

Au-delà du focus exclusif sur femmes et hommes

Par ailleurs, le genre tient compte aussi du fait que tous les êtres humains ne se retrouvent pas dans cette bi-catégorisation de l'humanité hommes/femmes. Même sur le plan biologique (concernant les chromosomes, les hormones et les organes génitaux), tous les humains n'ont pas un sexe masculin ou féminin clairement déterminé. D'aucun-e-s ressentent une identité qui est en décalage avec leur sexe biologique. D'autres encore sont attiré-e-s sexuellement et/ou émotionnellement par des personnes du même sexe. Toutes ces personnes, désignées par le sigle LGBTQIA+¹, subissent des discriminations, des violences, voire des poursuites pénales, car elles ne sont pas conformes aux normes sociales en vigueur. À ce titre, et si elles ne sont pas au cœur du sujet de cette publication, il est indispensable de veiller au minimum à ce que les projets, programmes et politiques de déve-

loppement ne les excluent pas et ne renforcent pas les injustices et discriminations dont elles font l'objet.

Enfin, une perspective genre accorde aussi une attention à des groupes de femmes particulièrement vulnérables, y compris dans le domaine rural, les femmes qui ne se trouvent pas au sein d'un couple, les cheffes de famille et/ou cheffes d'exploitation, les veuves, les mères célibataires. Il est indispensable de tenir compte de la diversité des constellations des ménages et familles : à titre d'exemple, des différences peuvent exister entre les coépouses d'un ménage polygame.

LE GENRE MET L'ACCENT SUR LES RAPPORTS SOCIALEMENT CONSTRUITS QU'ENTRETIENNENT LES FEMMES ET LES HOMMES

Des enjeux "clés" pour le développement

Depuis les années 1970, des études ont montré que les rapports sociaux entre femmes et hommes sont des enjeux clés du développement. À partir d'une visibilité grandissante du travail des femmes, notamment dans le domaine agricole et de leur contribution (souvent non-rémunérée) à la production des ménages, mais aussi nationale, les projets et politiques du développement ont commencé à "intégrer des femmes au développement". Cela s'est traduit entre autres par des tentatives de mobiliser le potentiel productif des femmes et de les inclure de plus en plus dans des activités relevant de l'économie marchande. Concernant le développement agricole, différents obstacles ont été identifiés : l'accès des femmes aux ressources productives et notamment au foncier est central, mais aussi leur accès aux formations et conseil agricoles, aux intrants et outils. Sur tous ces plans les femmes étaient défavorisées et le sont dans une moindre mesure toujours.

Autonomisation et empowerment

C'est dans les années 1990 que la place des femmes dans le développement a été abordée de plus en plus sous l'angle

du genre, déplaçant la perspective d'une vision des femmes comme groupe social problématique vers d'un côté, les rapports de domination entre hommes et femmes, et de l'autre côté, vers la nécessité d'un *empowerment* des femmes. Ce terme mis en avant notamment à partir de la 4^e conférence internationale sur les femmes à Pékin en 1995 est depuis 2015 explicitement dans l'ODD5. Souvent traduit par "autonomisation", il met l'accent sur la nécessité de renforcer non seulement les compétences et les ressources des femmes, mais aussi leur confiance en elles et la reconnaissance qu'elles ont dans leurs communautés et sociétés, ainsi que leurs associations et d'autres structures collectives qui les représentent. Des travaux sur les liens entre le développement agricole et la sécurité alimentaire, modélisés fréquemment sous forme de chemins (*pathways*), mettent l'*empowerment* des femmes en avant comme un des éléments importants. Elles sont essentielles à la sécurité alimentaire et à l'agriculture sensible à la nutrition : elles participent à la production vivrière, sont en charge de l'alimentation des enfants en bas âge (dont la qualité dépend de leur propre état de santé pendant les grossesses et les périodes d'allaitement) et de la préparation de la nourriture pour toute la famille, et elles sont également pourvoyeuses d'une partie des revenus des ménages. Et tous ces rôles sont déterminés entre autres par les savoirs des femmes - savoirs qu'elles reçoivent de leurs mères, auxquelles elles accèdent dans leur entourage ou par des dispositifs formels, mais aussi des savoirs qu'elles (co-) produisent. ■

Elisabeth Hofmann



Elisabeth.Hofmann@u-bordeaux-montaigne.fr
Socio-économiste du développement,
Maître des conférences et chercheuse
au laboratoire Les Afriques dans le Monde (LAM),
Chaire UNESCO sur la formation
de professionnel·les de développement durable,
Université Bordeaux Montaigne.

¹ LGBTQIA+ : ce sigle recouvre les termes "lesbienne, gay, bi, trans, queer, intersexe et asexuel", le "+" indique que d'autres catégories existent et la liste n'est pas exhaustive.